

Membres	7
Présent(s)	5
Audio/visioconférence	1
Représenté(s)	0
Quorum	5

SEANCE DU 7 FEVRIER 2023

Présents au siège : Monsieur Salah KOUSSA, Président du Conseil d'administration, Madame Anne BOUCARD, Monsieur Antoine BREINING, Madame Suzanne BROLLY, Monsieur Bernard MATTER

Présent en visio : Madame Chahrazad ALLAM

Assistaient en outre : Monsieur Julien MATTEI (Directeur général), Monsieur Jean-Baptiste MALINGRE (Secrétaire général), Monsieur Vincent SCHAAF (Directeur du pôle Patrimoine et Développement), Madame Céline ROUSSEAU (Directrice du pôle Gestion Locative) et Madame Laura SCHELLINGER (Assistante de Direction)

Absent et excusé : Madame Nathalie JAMPOC-BERTRAND

Le Bureau,
Vu le rapport du Directeur général,
Vu l'avis de France Domaine du 24 novembre 2022
Délibère :

B/2023/009 : **Strasbourg-Meinau - rue Arthur Weeber, rue Eugène Imbs et rue Auguste Brion Cession d'une emprise foncière à Opidia. Communication de l'avis de France Domaine.**

Il est décidé :

1. D'autoriser la cession d'une emprise foncière de 27,80 ares à la société Strasbourg Eurométropole Accession (Opidia) pour un montant de 562 500 € à détacher des parcelles suivantes :

Commune	Section	Parcelle	Superficie (are)
Strasbourg	EZ	316/43	5,61 ares
Strasbourg	EZ	318/43	8,17 ares
Strasbourg	EZ	320/43	7,30 ares
Strasbourg	EZ	322/43	7,71 ares

Les études étant en cours et le prix étant calculé sur une base de 250 € HT / m² SDP, pour un projet de 2 250 m² SDP, il est considéré comme acceptable une tolérance de +/- 5 % d'évolution de cette surface et d'adapter le prix en conséquence.

2. D'autoriser Monsieur le Directeur général à signer tout acte afférent.

Ce point de l'ordre du jour a été adopté à l'unanimité.

Le Directeur général,
Julien MATTEI
Pour extrait conforme

